



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de Leynes

Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2024

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Isabelle DE GROOTE ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Aymeric THILLET ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusés : Aucun

Absents : Roger VARGAS ;

Représentés : Anthony AUBLANC représenté par Christophe WUYLSTEKER ; Virginie DESGRANGES représentée par Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT représentée par Bernard JUSTIN ; Véronique RIGAULT représentée par Suzanne BERGERET ;

Secrétaire de séance : Isabelle DE GROOTE

Ordre du jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Délibération demande de fonds de concours : réhabilitation électricité logement communal
4. Délibération demande de fonds de concours : rénovation école
5. Délibération admission en non-valeur
6. Compte rendu de réunions
7. Informations et questions diverses

1. Désignation secrétaire de séance

Madame Isabelle DE GROOTE est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Après présentation, le procès-verbal du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

3. Délibération demande de fonds de concours : réhabilitation électricité logement communal

Après avoir entendu Monsieur le Maire sur la nécessité de réhabiliter l'électricité de l'un des logements communaux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le montant des travaux pour la réhabilitation électrique d'un des logements communaux s'élevant à 13 650,05 HT
- De solliciter, à ce titre, un fonds de concours auprès de MBA pour un montant de 6 825€ HT

Adopté à l'unanimité

4. Délibération demande de fonds de concours : rénovation école

Après avoir entendu Monsieur le Maire sur la nécessité de rénover la salle de classe, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le montant des travaux pour la rénovation de la salle de classe s'élevant à 4 020€ HT
- De solliciter, à ce titre, un fonds de concours auprès de MBA pour un montant de 2 010€ HT

Adopté à l'unanimité

5. Délibération admission en non-valeur

Le Service de Gestion Comptable de Mâcon et Amendes demande l'admission en non-valeur de produit irrécouvrable.

La commune doit décharger le comptable de la somme détaillée au présent état, laquelle s'élève à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	56,39€	56,39€
TOTAL	56,39€	56,39€

Adopté à l'unanimité

6. Compte rendu de réunions

21 décembre 2023 : Réunion de fin de chantier, organisée par le Grand Site, d'un mur en pierres sèches situé sur le chemin qui relie la maison du grand site au parking de la Roche.

10 janvier 2024 : M. le Maire a reçu la responsable et propriétaire de l'ACADEMIE, nouvellement créée Place de la mairie à Leynes, pour évoquer ses projets pour sa société.

10 janvier 2024 : Monsieur Bernard JUSTIN, nommé coordinateur pour le recensement a effectué la tournée préparatoire au recensement, accompagné de l'agent recenseur, Madame Christelle RAVALT.

12 janvier 2024 : Réunion du Syndicat des Eaux qui avait pour objet le débat d'orientation budgétaire, obligatoire avant la préparation budgétaire 2024. Il concernait notamment le prix de l'eau qui était de 1,21€ le m3 et de 75€ d'abonnement en 2023 qui passera en 2024 à 1,40€ le m3 et 95€ l'abonnement. Il est prévu le changement de la conduite d'eau allant des Vessats au réservoir d'eau du Bois de Fée.

12 janvier 2024 : A été reçu en Mairie, Monsieur CHARTIER, chargé de missions à l'ATD (Agence Technique Départementale) accompagné d'un architecte pour effectuer une visite de la salle polyvalente en vue de réaliser une étude de faisabilité et feront l'objet de devis.

12 janvier 2024 : Rendez-vous en Mairie avec des représentants de la croix rouge souhaitant implanter un ou plusieurs conteneurs à textile.

17 janvier 2024 : Le boulanger de Leynes a été reçu en Mairie afin d'annoncer son départ à la retraite au mois de juin 2024 et d'échanger sur le devenir de la boulangerie.

18 janvier 2024 : M. le Maire et son adjoint ont accompagné M. le président et la vice-présidente du SIVOM en préfecture afin de prendre différentes informations concernant les possibilités d'écriture sur la compétence VOIRIE du SIVOM.

19 janvier 2024 : Webinaire sur les ZAER (zones d'accélération des énergies renouvelables). Un point a été fait sur le sujet avec les services de l'Etat. Une réunion publique d'information et de concertation est prévue avant le 31 mars 2024.

23 janvier 2024 : Réunion du Grand Cycle de l'eau. Tous les puits doivent être déclarés avant le 31 décembre 2024. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

24 janvier 2024 : Réunion à la Chapelle de Guinchay pour les panneaux lumineux situés le long de la RD31 (Crèches-sur-Saône et la Chapelle de Guinchay). Ils ont besoin d'être changés pour cause de dysfonctionnement et de fin de contrat de maintenance. Une participation financière pourrait être demandée aux communes utilisant ces panneaux.

25 janvier 2024 : M. le Maire a reçu en mairie la responsable de l'ACADEMIE, accompagnée des étudiants de l'école de SAVIGNAC où elle intervient en tant que formatrice dans cet établissement. Elle a souhaité que Monsieur le Maire leur présente la commune.

25 janvier 2024 : Réunion à Igé organisée par le département de Saône et Loire. A l'ordre du jour la programmation des travaux de voirie départementaux 2024. Aucuns travaux ne sont prévus sur la RD 31 traversant la commune.

26 janvier 2024 : Rencontre avec le SYDESL dans le but d'effectuer une étude de faisabilité pour installer des panneaux solaires sur la toiture de la salle polyvalente dans le cadre de sa réhabilitation.

7. Informations et questions diverses

- Présentation des devis, reçus ce jour, des bureaux d'études pour le dossier de faisabilité de la salle polyvalente.
- Adhésion au groupement d'achat organisé par le Centre de Gestion afin d'adhérer à une mutuelle et prévoyance pour le personnel. Les employeurs territoriaux auront l'obligation de prendre en charge ces dépendances à partir de 2025 pour la mutuelle et 2026 pour la prévoyance.
- Rappel du coût annuel de la participation de la commune pour les enfants fréquentant les centres de loisirs de la Chapelle de Guinchay et du SIVOM de Chaintré/Vinzelles/Varennes les Mâcon durant les vacances scolaires et mercredi après-midi. Année 2023 : 2 648€
- Un agent technique à temps non complet sera recruté prochainement.
- Le dossier de demande de subvention DETR sollicitée en 2023 pour le changement des menuiseries de la façade Sud Mairie/Ecole n'a pas été retenu et est donc reconduit pour 2024.
- Des devis seront demandés pour l'isolation du plancher d'un logement communal.
- Il est demandé aux membres du conseil municipal de réfléchir sur l'aménagement du Caveau, sur la rédaction d'une convention de mise à disposition pour les associations et d'un bail pour la location aux particuliers.
- Evocation des aménagements de stationnement dans la Grand' rue. Un rendez-vous est pris avec le Conseil départemental - STA (Service Territorial d'Aménagement du Mâconnais)
- La commission communication/tourisme/manifestation se réunira le 6 Février pour organiser un forum des associations.

Plusieurs points ont été abordés : curages des fossés, aménagement terrain du Bois de fée

Prochain Conseil Municipal 16 février 2024 19h15

Séance levée à 22h15